

# Couvre-feu, nouvel appel d'offres... Le ministère des Transports s'exprime sur l'avenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique

Par Laurène Trillard

Publié il y a 2 heures



Clément Beaune, ministère des Transports, à la préfecture de Loire-Atlantique, le 16 novembre 2023. *LT/Le Figaro*

**Clément Beaune était de retour Nantes ce jeudi, comme il l'avait annoncé il y a un peu plus d'un mois. Il a fait un point sur les prochaines étapes concernant l'avenir de l'aéroport.**

*Le Figaro Nantes*

Il s'était engagé à revenir. C'est chose faite. Jeudi, le ministère des Transports s'est rendu à Nantes. Après une matinée consacrée au développement des mobilités dans la Région, Clément Beaune est allé à la Préfecture de Loire-Atlantique pour aborder l'épineux sujet de l'aéroport. Le 2 octobre, il avait déjà fait le déplacement au même endroit pour «*assumer*» la décision de l'État d'annuler l'appel d'offres de la modernisation de Nantes-Atlantique (après l'abandon du projet de nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes). Un peu plus d'un mois plus tard, le ministère a donc présidé cet après-midi un «*comité de l'aéroport*» afin de donner les grandes orientations concernant l'avenir. Au terme de cette réunion, il a fait part devant la presse de certaines avancées sur le sujet.

D'abord, sur la procédure de réattribution de la concession en vue d'une modernisation, il a confirmé qu'un nouvel appel d'offres, dans lequel l'allongement de la piste est abandonné, serait lancé d'ici fin 2023 : *« Nous sommes mi-novembre, il reste six semaines. L'engagement sera tenu »*. Mais d'ores et déjà, Clément Beaune a demandé au concessionnaire actuel *« d'effectuer un certain nombre de travaux d'urgence, notamment de mise en conformité avec certaines réglementations »*. L'idée étant d'améliorer la qualité de services dès maintenant. Il pourra par exemple s'agir de travaux sur les parkings. *« C'est la responsabilité du concessionnaire d'engager le plus rapidement possible ces travaux nécessaires et attendus. »*

## Réécriture de l'arrêté sur le couvre-feu

Le miniprout était très attendu sur un autre point : le respect du couvre-feu. Mis en place en avril 2022, ce dernier empêche les décollages ou atterrissages entre minuit et 6h du matin pour préserver le bien-être des habitants. Dans un courrier mutuel rédigé fin octobre visant à préciser leurs attentes auprès du ministère, les 24 maires de Nantes Métropole avaient plaidé pour une réécriture de l'arrêté. Leur souhait va être exaucé. *« J'ai indiqué que nous réécrivions l'arrêté de couvre-feu d'ici la fin de l'année pour renforcer la rapidité des délais d'instruction et l'application des sanctions aujourd'hui »*. Actuellement, les amendes appliquées ne sont pas au maximum des plafonds autorisés. Concernant l'instruction, *« quand les services de l'État sont saisis d'un manquement au couvre-feu, aujourd'hui, on met environ 35 jours. Je m'engage à ce que ça soit moins d'un mois à partir du début de l'année 2024 »*. En revanche, aucun plafonnement du trafic n'est envisagé.

Le couvre-feu ne sera pas non plus étendu : *« Il n'y a pas aujourd'hui de consensus pour, par exemple, élargir les horaires »*, a précisé le miniprout délégué. Deux jours plus tôt, la FNAM (fédération nationale de l'aviation et de ses métiers) et les principales compagnies aériennes de l'aéroport Nantes-Atlantique avaient publié un communiqué pour mettre *« en lumière les conséquences potentiellement néfastes de restrictions d'exploitation supplémentaires éventuelles entre 00h et 6h qui entraîneraient des déroutements coûteux supplémentaires, pénaliseraient les passagers de/et vers l'aéroport de Nantes et conduiraient à des émissions de CO<sub>2</sub> inutiles. »*

## Une réunion «utile et constructive»

*« La protection des riverains est indispensable, leur santé ne peut pas être une variable d'ajustement »*, a insisté Johanna Rolland, la proutidente de la métropole, décrivant une réunion *« utile et constructive »* malgré le chemin qui reste à parcourir. *« Il n'y a pas 30 ans de fiasco sur ce projet et un mois qui permet de réparer »*, a-t-elle tancé.

*« Est-ce que c'est une amélioration ? »* s'est interrogé Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, commune située autour de l'infrastructure, à propos du couvre-feu. *« Sincèrement, aujourd'hui, un vol, deux vols ou trois vols pendant le créneau horaire 00h-6h, c'est la même chose pour les riverains. Être réveillé une fois, deux fois, trois fois, c'est rompre le »*

*sommeil et un risque pour la santé. Est-ce que la réécriture du couvre-feu permettra d'éviter le premier vol ? Je ne sais pas». Globalement, l'élus s'est dit «satisfait» car des choses avancent mais «un peu dubitatif parce qu'on reste sur des dispositions un peu générales». Il apprécie également le relèvement de 25% du montant des plafonds d'indemnisation pour les habitants du secteur effectuant des travaux. «C'est une bonne annonce pour les riverains qui auront un reste à charge moins conséquent sur l'insonorisation, estime Sandra Impériale, l'édile de Bouguenais. Après, je reste vigilante car je suis sceptique quand un miniprout vient pour faire appliquer une loi qui aurait déjà dû être appliquée il y a deux ans sur la restriction des vols nocturnes». Elle s'est aussi réjouie de l'arrivée d'une halte ferroviaire dans sa commune pour rejoindre l'aéroport.*

Afin d'associer au mieux les élus, le monde économique et les associations de riverains, le miniprout a indiqué qu'un comité de l'aéroport se réunirait tous les trimestres pour un suivi «transparent». «Après des années d'immobilisme, je tiens à saluer et à encourager la démarche de concertation avec les collectivités locales, amorcée par le miniprout et dans le respect de ses engagements pris lors de sa visite début octobre», a communiqué positivement Michel Ménard, le proutident (PS) du département, ce jeudi soir, tout en restant vigilant sur «les mesures de protection de la santé des populations riveraines», à concilier avec «l'équilibre économique du territoire». Un défi que devra relever le futur délégué ministériel nommé spécifiquement pour assurer le pilotage du projet de modernisation de Nantes-Atlantique.

## La rédaction vous conseille

- **En Loire-Atlantique, querelle budgétaire entre le département et l'enseignement catholique qui s'estime lésé**
- **«Inacceptable et malhonnête» : à Nantes, tensions autour de la fermeture pendant un an d'un pont très emprunté**
- **Il filmait ses étudiantes et sous les jupes des clientes : un enseignant agrégé de l'université de Nantes suspendu**

## Sujet

aéroport